

## Héritage

# Les D'Anella réclament dix millions au Martinez

Aujourd'hui sans le sou, Jean D'Anella et sa sœur Denise revendiquent les parts de leur père, constructeur et actionnaire du célèbre palace de la Croisette cannoise.

C'est un peu leur ultime espoir d'une fin de vie meilleure. Jean et Denise D'Anella survivent dans le dénuement le plus complet, alors qu'ils avaient tout pour être à l'abri du besoin. Leur père, Frédéric, était à la tête d'une florissante entreprise de bâtiments publics dans les années 30, époque faste où l'entrepreneur marseillais construisit, entre autres, les escaliers de la gare Saint-Charles et l'hôtel Le Martinez. Après moultes péripéties judiciaires, le chantier du palace cannois l'a finalement ruiné (lire ci-dessous).

## Les héritiers se battent pour faire reconnaître leurs droits

Depuis sa mort en 1977 sous les roues d'un tramway, ses enfants ont repris le flambeau. Les héritiers se battent pour faire reconnaître leurs droits sur l'un des plus célèbres quatre étoiles de la planète. En vertu d'un arrangement avec Emmanuel Martinez, Frédéric D'Anella avait obtenu 8% du capital de la société fermière de l'hôtel Le Martinez, qui devait exploiter le fonds de commerce de l'établissement. Sauf qu'il n'a jamais touché un centime de francs de ses parts.

### Le chevalier blanc Zeghmar

Après la Libération, Le Martinez a en effet été placé sous séquestre des services fiscaux. 37 ans plus tard, il sera revendu par l'État



Cannes. Le Martinez fête cette année ses 80 ans. Un triste anniversaire pour les D'Anella, l'inauguration du palace ayant marqué le début de la fin pour l'entrepreneur marseillais.

PHOTO AFP

français à la famille Taittinger. Dans les deux opérations, les actions D'Anella ont été oubliés. « C'est pas une honte ce qu'ils ont fait? L'État et Taittinger ont volé un entrepreneur. On est entre les mains d'une certaine mafia », affirme Jean. À 85 ans, il habite un modeste appartement d'une tour HLM des quartiers Nord de Marseille et vit « misérablement grâce aux 200 euros de Sarkozy pour les pauvres ». Sa sœur Denise, 75 ans,

quant à elle, a été recueillie il y a 20 ans par les religieuses hospitalières de Saint-Augustin. En 1981, ils avaient bien essayé de faire valoir leurs droits en s'opposant à la revente du Martinez. En vain. L'État ne leur a même pas répondu.

Dans leur bataille digne de Don Quichotte, Jean et Denise ont finalement trouvé leur chevalier blanc en la personne de Pierre Zeghmar. En 2006, le jeune avo-

cat marseillais reprend le dossier. « Ils étaient un peu perdus, livrés à eux-mêmes. J'aime les défis, alors je me suis investi à leurs côtés. » Après s'être plongé dans les archives, il conclut que les héritiers ont été spoliés par Taittinger, avec la complicité de l'État.

### 8% des bénéficiaires du palace depuis 1944

Selon ses calculs, les deux retraités

peuvent exiger 10 millions d'euros. Cette somme astronomique pour les enfants D'Anella correspond aux actions léguées par leur père, soit 8% des bénéfices du palace depuis 1944. En 2007, il assigne donc le groupe Concorde Hotels & Resorts, actuel propriétaire de l'hôtel, au motif que l'acte de vente d'avril 1981 mentionne que l'acheteur reprend l'hôtel à « ses risques, péril et fortune ».

« Je suis avocat du Martinez depuis 2001 et j'ai découvert cette histoire il y a deux ans à peine, s'étonne M<sup>e</sup> Monégier du Sorbier. Ils disent qu'ils se battent depuis trente ans, mais contre qui? Pas contre le Martinez, en tout cas », observe-t-il. Sur le fond de l'affaire, qu'il n'a pas encore franchement étudié, Denis Monégier du Sorbier n'a aucun commentaire à faire.

## Le procès sur le fond ne devrait débuter qu'en 2010

En revanche, sur la forme, il a remporté la première bataille judiciaire. « Ils ont assigné mon client devant un tribunal territorialement incompétent », explique l'avocat parisien. Le 16 mars dernier, le tribunal de grande instance de Marseille s'est ainsi dessaisi au profit du TGI de Grasse. Il revient désormais à la cour d'appel d'Aix-en-Provence de trancher cette question le 18 novembre, le procès sur le fond ne devant débuter qu'en 2010. En attendant, « reste à prier Saint-Antoine de Padoue » – invoqué pour retrouver les objets perdus –, souffle Jean, un brin désabusé.

GEOFFREY DIRAT

## La saga Martinez

Artistes, écrivains, comédiens, chanteurs, mais aussi rois, princes, émirs, hommes d'État, d'affaires ou de pouvoirs, le livre d'or du Martinez regorge de signatures prestigieuses. Le palace du 73 boulevard de la Croisette, à Cannes, est indubitablement « the place to sleep » de toute la Côte d'Azur. Aujourd'hui propriété du groupe Starwood Capital, qui racheta l'enseigne Concorde Hotels & Resorts à la famille Taittinger en 2005, l'hôtel fête cette année ses 80 ans. Un âge respectable qui ne saurait faire oublier une prime jeunesse tumultueuse. Dans les années Folles, Emmanuel Martinez se porte acquéreur de la Villa Marie-Thérèse, qu'il rachète au roi de Naples en exil, François II de Bourbon des Deux-Siciles. Le président de la Société des grands hôtels de Cannes (SGHC) fait démolir la villa en 1927 afin d'y ériger « le plus grand hôtel de la région ». Il contacte alors Frédéric D'Anella.

L'entrepreneur marseillais vient d'achever la construction des monumentaux escaliers de la gare Saint-Charles et envisage de répondre à une offre d'ouvrages de la Ligne Maginot. Emmanuel Martinez le convainc de s'atteler à son projet et signe avec D'Anella un contrat de 25

millions de francs pour bâtir le palace de style Arts-Déco dessiné par l'architecte niçois Charles Palmero.

### Un chantier titanesque

Le chantier démarre le 1<sup>er</sup> décembre 1927. 500 ouvriers s'activent pour édifier les sept étages en front de mer et aménager quelque 412 chambres, dont 27 suites. Les travaux avancent à vitesse grand V, mais Martinez n'a plus d'argent pour régler l'entrepreneur. La construction est stoppée et les procès débutent. L'hôtel est tout de même inauguré le 17 février 1929, à moitié fini et aux trois-quarts payés.

D'Anella gagne en 1<sup>re</sup> instance à Grasse, puis devant la cour d'appel d'Aix-en-Provence qui, le 16 octobre 1930, condamne la SGHC à lui verser un million de francs. Pour échapper à une vente qui paraît inéluctable, Martinez trouve un arrangement avec le bâtisseur. Il crée la société fermière de l'hôtel Le Martinez, qui exploitera le fonds de commerce pour honorer les créanciers, dont il alloue 8% du capital à D'Anella. Des parts que ce dernier revendiquera jusqu'à sa mort en 1977 et que ces héritiers veulent au-

jourd'hui recouvrer. Criblé de dettes à l'orée de la Seconde Guerre mondiale, Emmanuel Martinez revend son palace à la Foncière du Nord. L'hôtel tombe ensuite entre les mains de Mendel Szkolnikoff, un collaborateur notoire, d'origine juive, qui y héberge des officiers de la Wehrmacht. À la Libération, en vertu d'une ordonnance décrétant la confiscation des profits illicites avec l'occupant, le Martinez est placé sous séquestre. Il y restera pendant 34 ans.

### Quand l'État conserve les bonnes bouteilles du palace

Devenu propriétaire du palace en 1979 en vertu d'une loi de finance rectificative, l'État le revend en avril 1981 à la famille Taittinger, deux jours seulement avant le premier tour de l'élection présidentielle. La vente est conclue pour un montant de 65 millions de francs. Cinq ans plus tard, la cour d'appel d'Aix estime qu'il en vaut 140 millions. Tout aussi intrigant, l'État conservera « les vins fins de grande valeur » du palace, et ignore les héritiers D'Anella et leurs 8% du capital de la SGHC.

G. D.